



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

charges

Question écrite n° 72122

Texte de la question

M. Yvan Lachaud appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les orientations du Gouvernement quant à la suppression des charges patronales de sécurité sociale. Le Premier ministre a pu déclarer sa volonté de supprimer les charges patronales de sécurité sociale au niveau du SMIC, à l'horizon 2007. Il demande quels sont les premiers efforts qui seront réalisés dans ce sens en 2005.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72122

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2005, page 7630